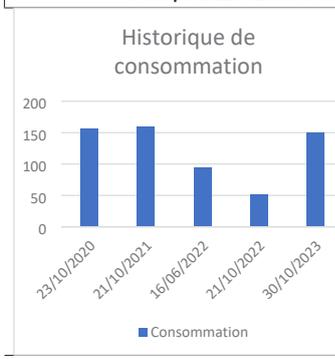


MIEUX COMPRENDRE MA FACTURE D'EAU

AFIN DE FACILITER LA COMPRÉHENSION DE VOTRE FACTURE, RETROUVEZ CI-DESSOUS TOUS LES ÉLÉMENTS QUI LA COMPOSENT.

- ENSEMBLE DES RÉFÉRENCES**
à rappeler dans vos correspondances
(Référence abonné, Numéro de contrat, Numéro facture)
- MONTANT DE LA FACTURE À RÉGLER**
(après déduction de la facture intermédiaire, voir point 10 au verso)
- MA CONSOMMATION ANNUELLE RÉALISÉE**

1

FACTURE DE SOLDE	
 PÔLE INTERCOMMUNAL DE L'EAU Salagou Cœur d'Hérault	
Facturation 2023 Émise le : 30/10/2023	
Vos références Titulaire du contrat COSTES JEAN ET LAURE SIRET : Code service : Numéro d'engagement : Lieu de consommation : 386 CHEMIN DES VIGNES 386 Chemin des vignes 34800 CANET Réf. abonné : 34067-3365-COSTES N° de contrat : 833 N° Facture : F-2310300934238744	M. ou Mme COSTES JEAN ET LAURE 386 Chemin des vignes 34800 CANET
Votre facture du 30/10/2023	
A régler sous un mois	356,72 euros TTC prix TTC au litre : 0,00028 euros soit 0,28000 euros TTC au m3
Votre consommation d'eau (consommation facturée)	150 m3 (soit 150000 litres d'eau)
Votre prochaine facture : courant 1^{er} semestre 2024.	
Historique de consommation	
	
Pôle Intercommunal de l'Eau Vos contacts Eau & Assainissement Par mail : eau.assainissement@cc-clermontais.fr Par téléphone : Appelez le : 0 805 295 715 (Numéro vert) Par courrier : Pôle Intercommunal de l'Eau Salagou Cœur d'Hérault 4 rue Maréchal FERRAND BP 26 34230 PAULHAN SIRET : 243 400 355 000 34 BIC : TRPUFRP1 IBAN : FR76 1007 1340 0000 0020 0480 751 En cas d'urgence : Pour tout dépannage (évacuation, débordement, fuite, ...) Appelez le : 0 805 295 715	

2

3

Détail de la facture au verso
 Règlement à effectuer à :
 Communauté de Communes du Clermontais
 ZAE La Barthe - Rue du Maréchal Ferrand - BP26 - 34230 PAULHAN

PAPILLON À DÉCOUPER ET À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE RÉGLEMENT À L'ORDRE DU RÉGISSEUR DE RECETTE DANS L'ENVELOPPE JOINTE SANS AFFRANCHIR* (Voir au verso)



NE PAS AFFRANCHIR

N° Facture : F-2310300934238744
 Réf. abonné : 34067-3365-COSTES
 N° Contrat : 833
 TOTAL **356,72 €**
 1 Facturation 2023
 M. ou Mme COSTES JEAN ET LAURE
 RÉGLEMENT À L'ORDRE DU : **RÉGISSEUR DE RECETTE**

Pôle Intercommunal de l'Eau
 Salagou Cœur d'Hérault
 LIBRE REPONSE 37119
 34 230 PAULHAN

4 LE NUMÉRO DE MON COMPTEUR D'EAU

5 MA CONSOMMATION ANNUELLE

6 Pour information, les abonnements sont constitués de la prime fixe AEP (Alimentation en Eau Potable) + la prime fixe EU (Eau Usée). Il sont à régler une seule fois par an au moment de l'acompte du mois de juin

7 TARIFS APPLIQUÉS POUR MA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

> 1,14€ HT pour les 40 premiers m³
> 1,42€ HT du 41 au 120 m³
> 1,79€ HT au-delà de 120 m³

8 TARIFS APPLIQUÉS POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

> 1,08€ HT pour les 40 premiers m³
> 1,35€ HT du 41 au 120 m³
> 2,11€ HT au-delà de 120 m³

9 LE TOTAL de ce montant correspond à la facture annuelle comprenant donc les abonnements et l'ensemble de ma consommation (150 m³).

Cette facture annuelle est de 650,71 € TTC

10 L'ACOMPTE correspond à ma facture intermédiaire reçue en Juin/Juillet.

Celle-ci intègre les abonnements, ainsi qu'une consommation forfaitaire correspondant à 40% de ma consommation relevée l'année antérieure.

11 LE SOLDE À PAYER

correspond donc à ma facture annuelle (650,71€ TTC), après déduction de l'acompte facturé en juin (293,99€ TTC).

Le solde à payer est de 356,72 € TTC, tel que précisé au recto de ma facture

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet : www.cc-clermontais.fr ou en scannant ce QR code



Document à conserver pendant 5 ans

Informations techniques						
N° Compteur	Date de relève	Ancien index	Nouvel index	Correction	Correction assainissement	Consommation
C18FA688961	30/10/2023	511	661			150

Votre facture détaillée		Les montants sont exprimés en Euros				
Désignation	TVA	Quantité	Prix unitaire	Hors taxe	TVA	TTC
Distribution de l'eau						
Prime fixe AEP du 01/01/2023 au 31/12/2023	5.5%	1,00	45,480	45,48	2,50	47,98
Consommation Eau	5.5%	150,00	0,000	0,00	0,00	0,00
Tranche de 1 à 40	5.5%	40,00	1,140	45,60	2,51	48,11
Tranche de 41 à 120	5.5%	80,00	1,420	113,60	6,25	119,85
Tranche de 121 à 150	5.5%	30,00	1,790	53,70	2,95	56,65
Redevance Prélèvement	5.5%	150,00	0,095	14,25	0,78	15,03
TOTAL Distribution de l'eau				272,63	14,99	287,62
Collecte et traitement des eaux usées						
Prime fixe EU du 01/01/2023 au 31/12/2023	10%	1,00	51,300	51,30	5,13	56,43
Consommation Assainissement	10%	150,00	0,000	0,00	0,00	0,00
Tranche de 1 à 40	10%	40,00	1,080	43,20	4,32	47,52
Tranche de 41 à 120	10%	80,00	1,350	108,00	10,80	118,80
Tranche de 121 à 150	10%	30,00	2,110	63,30	6,33	69,63
TOTAL Collecte et traitement des eaux usées				265,80	26,58	292,38
Organismes Publics						
Tranche de 1 à 150	5.5%	150,00	0,280	42,00	2,31	44,31
Redevance Lutte contre la Pollution	5.5%	150,00	0,000	0,00	0,00	0,00
Modernisation réseaux de collecte	10%	150,00	0,160	24,00	2,40	26,40
TOTAL Organismes Publics				66,00	4,71	70,71
TOTAL DE VOTRE FACTURE				604,43 €	46,28 €	650,71 €
Acompte						
(Acompte) Prime fixe AEP du 01/01/2023 au 31/12/2023	5.5%	-1,00	45,480	-45,48	-2,50	-47,98
(Acompte) Tranche de 41 à 60	5.5%	-20,00	1,420	-28,40	-1,56	-29,96
Consommation Eau	5.5%	-60,00	0,000	0,00	0,00	0,00
(Acompte) Tranche de 1 à 40	5.5%	-40,00	1,140	-45,60	-2,51	-48,11
(Acompte) Redevance Prélèvement	5.5%	-60,00	0,095	-5,70	-0,31	-6,01
(Acompte) Prime fixe EU du 01/01/2023 au 31/12/2023	10%	-1,00	51,300	-51,30	-5,13	-56,43
(Acompte) Tranche de 1 à 40	10%	-40,00	1,080	-43,20	-4,32	-47,52
(Acompte) Tranche de 41 à 60	10%	-20,00	1,350	-27,00	-2,70	-29,70
Consommation Assainissement	10%	-60,00	0,000	0,00	0,00	0,00
Redevance Lutte contre la Pollution	5.5%	-60,00	0,000	0,00	0,00	0,00
(Acompte) Tranche de 1 à 60	5.5%	-60,00	0,280	-16,80	-0,92	-17,72
(Acompte) Modernisation réseaux de collecte	10%	-60,00	0,160	-9,60	-0,96	-10,56
TOTAL ACOMPTE				-273,08	-20,91	-293,99
SOLDE A PAYER après déduction de l'acompte				331,35 €	25,37 €	356,72 €

En cas de réclamation concernant la présente facture, vous pouvez contacter :

Horaires d'accueil public	Horaires d'accueil téléphonique
Du lundi au jeudi, de 8h à 12h30	Du lundi au jeudi, de 8h à 12h30
Le vendredi, de 8h à 12h	Du lundi au jeudi, de 14h à 17h
	Le vendredi, de 8h à 12h

Toute somme non acquittée après la réception du présent avis, fera l'objet de **poursuites** engagées par le comptable public de Clermont l'Hérault. Les voies et délais de recours concernant la présente facture sont indiqués dans le règlement de service.

En dehors de la mensualisation, vous pouvez régler votre facture : (1) en numéraire au guichet de nos locaux (**jusqu'à 300 €**) ; (2) par chèque bancaire ou postal ; (3) par mandat ou virement bancaire ; (4) par carte bancaire au guichet de nos locaux ou sur notre site internet : www.cc-clermontais.fr (espace abonné personnalisé) ; (5) par prélèvement automatique à l'échéance.

Pour un remboursement du solde négatif de votre compte, veuillez nous adresser un relevé d'identité bancaire (RIB).